



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE



**Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt
de Rhône-Alpes**

Service régional de l'Alimentation

165 rue Garibaldi
BP 3202
69401 LYON Cedex 03

Dossier suivi par : Jacques Dumez

Tél. : 04 78 63 13 71
Fax : 04 78 63 34 29
Tél : jacques.dumez@agriculture.gouv.fr

**Chrysomèle du maïs
Bulletin d'information n°1
du 21/07/09**

Rappels généraux

(en complément des autres notes techniques publiées sur le site internet de la DRAAF) :

- Réseau de piège initial : 515 pièges posés en Rhône-Alpes ; relevés par la FREDON
- Foyer ayant dû mettre en œuvre des mesures de lutte en 2009 : zone de l'Est-Lyonnais sur la base des captures 2007 et 2008.

Etat des captures :

Captures confirmées par le LNPV :

- 1 : St Priest : dans la zone focus du foyer 2008 (Est-Lyonnais – Rhône) ; date de confirmation : 08/07/09.
- 2 : Bonneville (Haute-Savoie) ; dans une petite parcelle à 2 km du centre-ville ; espace mixte : infrastructures, industries, habitat ; peu de maïs dans les environs ; date de confirmation : 09/07/09.
- 3 : Groissiat (près d'Oyonnax - Ain) : dans une petite parcelle en zone urbaine et industrielle (vallée de la platurgie) ; peu de maïs dans l'environnement ; proximité d'une aire de péage de l'A404 ; date de confirmation : 10/07/09.
- 4 : St Pierre de Chandieu ; dans la zone sécurité du foyer 2008 (Est-Lyonnais – Rhône) ; date de confirmation : 16/07/09.
- 5 : Leyment (Ain ; entre Meximieux et Ambérieu en Bugey) ; secteur agricole de la plaine de l'Ain ; forte densité de maïs ; date de confirmation : 17/07/09.

Actions engagées :

- 20 pièges complémentaires ont été posés sur les sites de Bonneville et Groissiat
- une quinzaine de pièges seront posés sur St Pierre de Chandieu et Leyment

Captures non encore confirmées :

- Bourgneuf (Savoie) ; au niveau de la séparation A43/A430.
- une capture sur les pièges complémentaires posés à Groissiat
- 3 captures sur les pièges complémentaires posés à Bonneville
- 5 captures sur le même piège de St Pierre de Chandieu

Une commission régionale est organisée le vendredi 31 juillet de 10 à 13 heures

www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Rubrique Protection des Végétaux – Chrysomèle du maïs